

RENOUVELLEMENT DE LICENCE A L'AMLS

QUESTIONNAIRE DE SANTE «QS- SPORT»

Ce questionnaire de santé (A CONSERVER) permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive auprès de la

Fédération Française de la Retraite Sportive.

Selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur (arrêté du 20 avril 2017 article 2 // annexe II-22 Art A, 231-1 Code du sport)

Nous demandons un certificat médical ou une attestation relative au questionnaire de santé à tous les adhérents de l'AMLS, même pour les activités ludiques et culturelles car nous sommes affiliés à la FFRS et celle-ci nous y oblige.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS

1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?

2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?

3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante ? (asthme)

4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?

5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?

6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

OUI	NON

A CE JOUR

7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les derniers mois. ?

8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?

9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

--	--

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez-vous répondu NON à toutes les questions : pas de certificat médical à fournir.

Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à tous les questions lors de la demande de renouvellement de la licence (Attestation se trouvant dans le bas du bulletin d'inscription à l'AMLS, ne pas oublier de dater et signer celle-ci)

Si vous avez-vous répondu OUI à une ou plusieurs questions: certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.